

Examen de recrutement d'assistants administratifs

En séance du 6 décembre 2018, le Collège des Bourgmestre et Echevins a marqué son accord en vue de l'organisation prochaine d'un examen de recrutement d'assistant administratif.

Conditions :

- Etre titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur, d'enseignement assimilé ou d'une attestation d'équivalence
- Satisfaire aux conditions relatives à la connaissance des langues (SELOR art 9§2 élémentaire ou équivalent **à la date de clôture des inscriptions**)
- Etre âgé de 18 ans au moins (à la date de clôture des inscriptions à l'examen)
- Etre de conduite et de civisme irréprochables
- Jouir des droits civils et politiques
- Etre en règle à l'égard des lois sur la milice
- Avoir l'aptitude physique nécessaire à l'exercice de ses fonctions
- Ne pas avoir été licencié précédemment par l'Administration communale d'Uccle, hormis en cas de suppression d'emploi
- Ne pas avoir été démis de ses fonctions à l'Administration communale d'Uccle suite à une procédure disciplinaire.

Programme d'examen :

Matières	Minima des points requis
<u>Epreuve écrite</u> Synthèse et commentaire critique d'un texte	60/100
Arithmétique, raisonnement numérique et/ou logique } Loi communale }	30/50
<u>Epreuve informatique</u> Utilisation des logiciels de traitement de texte, de tableur et de messagerie électronique	30/50
<u>Epreuve orale</u> Entretien sur des questions d'ordre général et professionnel Techniques de communication	60/100
Total	180/300

Un classement final des candidats sera établi sur base des points obtenus aux différentes épreuves.

Les candidats qui souhaitent participer à cet examen doivent compléter le formulaire disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande au service du personnel, et l'envoyer au Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle, 29 place Jean Vander Elst, au plus tard le **15 février 2019** (le cachet de la poste faisant foi).

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Delphine GOVERS au 02/348.68.72 ou par mail à l'adresse suivante : examen@uccl.brussels

Par ordonnance :
La Secrétaire communale,



Laurence VAINSEL.

Le Collège,



Boris DILLIES,
Bourgmestre.

NEDERLANDSE TEKST OP KEERZIJD